

ACADÉMIE D'AIX - MARSEILLE	SESSION 2006
Concours externe de professeur des écoles Admission : Épreuve orale d'entretien : exposé et entretien avec le jury	
Durée : 1 heure de préparation + 10 minutes d'exposé + 15 minutes d'entretien	

Sujet J5-4

« *Projet académique, introduction générale* » ;
in « Nos projets pour l'Académie d'Aix-Marseille 2004-2007 » ; sous la direction de M.
Lacroix, Recteur d'Académie ; Rectorat d'Aix-Marseille ; 30 mai 2004

Nombre de pages du sujet : 2 (hors page de garde)

Dégagez les idées essentielles de ce document.

Notre système éducatif d'aujourd'hui, héritier d'une histoire riche et complexe, est à la croisée des chemins. Il a réussi la massification, mais il peine à transformer l'essai, c'est-à-dire à passer de la massification à la démocratisation.

Les progrès réalisés l'ont été dans une société qui a affronté, à partir des années 70, la pénurie d'emplois et le chômage ; qui

a connu, enfin, dans le domaine des mœurs, une très forte poussée d'individualisme et un développement des problèmes d'autorité dans toutes les sphères de la vie sociale.

Ces évolutions déterminent quelques grands enjeux que cette introduction veut présenter, et qui fournissent sa cohérence au projet académique.

LES RESSORTS DE PROGRÈS DE L'ÉCOLE RÉSIDENT D'ABORD DANS LA CLASSE

Au terme d'une longue poussée de la scolarisation, notre appareil scolaire en est venu à incarner l'idéal d'égalité qui travaille notre société de part en part. Les enseignants ont jeté toute leur intelligence et toute leur énergie dans cette bataille car, quelle que puisse être la difficulté d'enseigner ainsi suscitée, ils considèrent que, s'il est un domaine où l'égalité revêt un caractère crucial et fondamental, c'est bien l'éducation. Cette aventure à la fois formidable et douloureuse qu'est la massification, ils la revendiquent donc. Ils la revendiquent, mais aussi ils observent aujourd'hui, médusés, l'état de cette école recrue de massification et qui peine à avancer encore parce que ses ressorts de progrès sont arrivés à bout de course.

Avant la massification, le ressort de progrès du système c'était la massification, qui s'exprimait en termes de diplômes créés, de structures pédagogiques ouvertes ou encore de taux d'accès au niveau du bac ; c'était la démocratisation quantitative.

Aujourd'hui, le défi s'est déplacé ; c'est la démocratisation qualitative, c'est-à-dire la prise en charge de la diversité des élèves et la différenciation de la pédagogie, c'est-à-dire encore l'école pour tous et pour chacun.

Il s'agit d'un grand enjeu qui se décline de plusieurs manières.

> Tout d'abord, nous avons besoin, aujourd'hui, pour agir, pour trouver des raisons d'agir, de poser le postulat de la capacité d'apprendre des élèves, de tous les élèves, de n'importe quel élève, de chaque élève. C'est ce qu'on appelle aussi le pari de « l'éducabilité cognitive ».

> Ensuite, et corollairement à ce pari, il nous faut admettre, reconnaître et assumer la diversité des talents et des excellences. Admettre, reconnaître et assumer la capacité de chacun à l'excellence ; à une excellence, mais à l'excellence¹.

> Enfin, il nous faut affronter la question du rapport au savoir des élèves. La mission de transmission des savoirs de l'école a perdu de son évidence. Les savoirs ont perdu de leur légitimité. Ils ont vu apparaître des concurrents : la « culture jeune », les médias. Il y a une crise de la transmission que l'école doit prendre en compte pour que le savoir prenne sens pour l'élève qui apprend.

Alors seulement peut s'envisager le parti pris de prendre en compte et en charge la diversité des élèves, de différencier la pédagogie et de rechercher – dans les écoles et les établissements – un « vivre ensemble » de qualité.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DIVERSITÉ ET LA DIFFÉRENCIATION DE LA PÉDAGOGIE

Cet enjeu peut s'analyser selon deux grands axes :

> un axe didactique, ou axe « enseignant-qui-enseigne-élève-qui-apprend », c'est-à-dire la situation d'enseignement elle-même, se déployant dans trois registres

complémentaires : instruire (apprendre), éduquer (apprendre à être), former (apprendre à faire) ;

> un système de fonctions pédagogiques supposées ou impliquées par l'axe « enseigner-apprendre » pour que celui-ci

soit régulé et atteigne les buts qui lui sont assignés (instruire, éduquer, former). Ces fonctions sont :

- la réflexion et le travail sur les programmes. Toute la professionnalité des enseignants prend sa source dans la connaissance approfondie des programmes ; dans la connaissance des articulations des programmes de leur discipline avec ceux des autres disciplines. Le travail sur la cohérence des projets disciplinaires et des projets pluridisciplinaires (IDD, PPCP, TPE...) est essentiel. A cet égard, les conseils d'enseignement (disciplinaires ou pluridisciplinaires) et les diverses formules de coordination sont des outils précieux.
- la réflexion et le travail sur l'évaluation sous ses différents aspects étroitement imbriqués eux aussi :
 - ◊ Evaluation diagnostique. Elle peut prendre appui sur les évaluations nationales. La meilleure exploitation de leurs résultats est une nécessité.
 - ◊ L'évaluation (diagnostique, formative, sommative). Conseils de classe, bulletins trimestriels, épreuves communes,
- « examens blancs » en sont autant de formes ou modalités. La réflexion critique des équipes pour les rendre toujours plus pertinentes est indispensable. L'évaluation remplit une fonction de régulation indispensable entre les enseignements des enseignants et les apprentissages des élèves.
- la réflexion et le travail sur les liaisons inter-cycles. Les changements de cycle et/ou d'établissement sont un problème aussi bien pour les élèves que pour l'institution éducative. Il nous faut prendre garde à ce qu'ils ne se transforment en ruptures mal vécues et compromettant la scolarité. Une volonté ferme et persévérante est ici nécessaire.
- la réflexion et le travail sur la différenciation de la pédagogie. Dans cet ensemble de fonctions, c'est, en quelque sorte, le moment du « passage à l'acte ». Cette différenciation se déploie d'abord dans la classe, au quotidien ; également dans le cadre de dispositifs souples et temporaires ; plus rarement dans le cadre de structures pédagogiques autonomes.

RÉCONCILIER ÉDUCATION ET AUTORITÉ

Le système « didactique-pédagogie » ci-dessus ne peut fonctionner que si éducation et autorité peuvent aller de pair. Cette question revêt trois aspects : l'autorité de l'enseignant dans sa classe, l'autorité de la loi dans l'école ou l'établissement, l'autorité de l'école dans la société.

Il y a une crise de l'autorité qui se manifeste par un décalage entre les jeunes et les adultes, entre les jeunes et les institutions, entre les parents et les enfants, entre les élèves et les enseignants. Ses causes se trouvent aussi bien dans le changement des mœurs – qui nous a fait entrer dans la culture de l'autodétermination

individualiste – que dans les évolutions économiques et sociales qui entraînent, en dépit des inégalités persistantes, une forte égalisation des conditions. Le résultat est que nous sommes de plus en plus conduits à penser l'autre comme un semblable.

Or, sans autorité, il ne peut y avoir d'éducation. C'est cette autorité qui permet la transmission. Entre les élèves et les enseignants, l'égalisation ne peut donc pas aller jusqu'à son terme. Il faut bien que de l'autorité continue de circuler entre eux.

Toute la question est de savoir quel genre d'autorité.

2/2